

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord remercier le député pour les vœux dignes d'un homme d'État qu'il m'a adressés.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Quant à sa très importante et sérieuse question, monsieur l'Orateur, sans accepter les statistiques du député, il faut naturellement que le gouvernement explique et justifie au secteur privé les dépenses qu'il a engagées, et qu'il lui assure que l'opposition fera son devoir en examinant les prévisions budgétaires qui lui sont présentées, et décidera si elles sont justifiées. J'espère que chaque député fera preuve de modération en n'insistant pas pour faire augmenter les dépenses.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Au cours de ces entretiens, a-t-on signalé au ministre que l'augmentation des dépenses au chapitre des biens et des services est la cause principale de l'inflation qui sévit au Canada, et du ralentissement de l'expansion économique?

* * *

LES TRANSPORTS

L'OPPORTUNITÉ D'UN MORATOIRE POUR LA MAJORATION DES TARIFS-MARCHANDISES JUSQU'À LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE CALGARY

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser encore quelques questions au ministre des Transports au sujet de la récente conférence sur les transports qui a eu lieu à Calgary. Étant donné l'accord de principe visant à supprimer certaines des injustices du tarif-marchandises que les hausses de tarif actuelles et futures vont aggraver, le ministre a-t-il l'intention d'imposer un moratoire ou un blocage sur tous les taux de messagerie par chemin de fer jusqu'à ce que l'accord de Calgary soit incorporé à cette mesure?

● (1450)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur.

LES TARIFS-MARCHANDISES—LA QUESTION DE L'INTERDICTION DES HAUSSES HORIZONTALES ET PROCENTUELLES

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Je me reporte précisément à l'un des accords de Calgary selon lequel «des mesures seront prises immédiatement pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés». Quand le ministre a-t-il l'intention, et par quels moyens, d'interdire toute nouvelle hausse horizontale et procentuelle du tarif-marchandises?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, avec les mêmes méthodes que j'utilise pour demander aux chemins de fer de ne pas augmenter certains taux pendant un certain temps.

[M. Grafftey.]

LES TARIFS-MARCHANDISES—LA QUESTION DES ÉCARTS ENTRE LES MATIÈRES PREMIÈRES ET LES PRODUITS FINIS

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Comme le ministre a parlé de méthodes, pourrait-il dire quand il les utilisera? En outre, en ce qui concerne le même accord de réduire les écarts de tarif entre les produits de base et les produits finis, pourrait-il nous dire quand il compte présenter le projet de loi nécessaire? Quelles mesures approuvera-t-il entre-temps pour réduire les écarts, surtout dans le cas des produits du bœuf et du colza?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): La CTC continue à fonctionner et beaucoup de ces cas peuvent être résolus par la Commission. Quant au reste, il faudra, bien entendu, présenter un projet de loi, comme j'en ai l'intention, mais sans pouvoir dire au juste à quel moment.

LA DÉSAFFECTATION DE LIGNES FERROVIAIRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU BLOCAGE ET L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL

M. Jack Murta (Lisgar): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports au sujet de l'abandon des lignes ferroviaires dont il est question dans l'Ouest du Canada. Le gouvernement est-il prêt à maintenir le blocage sur environ 6,200 milles de chemin de fer au-delà de 1975 s'il peut être prouvé que d'autres enquêtes et d'autres discussions sont nécessaires?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Nous avons une entente à ce sujet avec les ministres des Transports de l'Ouest. Un certain nombre de milles ne pourront être touchés d'ici à l'an 2,000, si j'ai bonne mémoire. Certaines lignes seront abandonnées avec le consentement des provinces et nous examinerons le cas de certaines autres afin de trouver un meilleur moyen de manutentionner les céréales.

M. Murta: Ma dernière question supplémentaire porte sur le projet de loi même. Comme certaines propositions dont le ministre et les ministres de l'Ouest parlent exigent l'approbation du Parlement, le ministre peut-il nous dire quand il va présenter la mesure pour donner suite au projet annoncé dans le communiqué à la presse, ou s'insérera-t-elle dans la politique d'ensemble en matière de transport qu'il espère présenter en mai ou en juin?

M. Marchand (Langelier): En ce qui concerne les embranchements, je ne crois pas que nous ayons à attendre de présenter une mesure législative.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE PROJET DE DÉBAT SUR LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS

M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé, le leader du gouvernement à la Chambre. Maintenant que l'autre endroit a décidé de faire télédiffuser les délibérations d'un de ses comités, quand compte-t-on discuter de la télédiffusion des délibérations de la Chambre?